

18 juin 1987 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Allocution de M. François Mitterrand, Président de la République, lors du colloque des Jeunes dirigeants d'entreprise, sur les conditions de réussite du marché unique européen, notamment en matière de politique sociale et monétaire, ainsi que sur le rôle des chefs d'entreprise, Paris, Palais des congrès, jeudi 18 juin 1987.

Monsieur le président,

- Madame,

- Mesdames et messieurs,

- Vous m'avez invité, je suis venu. Voilà l'explication principale de notre présence en commun ici.

On y ajoutera cependant l'intérêt considérable des sujets traités. Mais le fait que je puisse connaître le résultat de vos travaux, vos discussions de ce matin, les rapports qui seront, je le crois, exposés cet après-midi, cela me sera très utile, comme cela sera utile à tous les responsables du pays. J'ai déjà pris connaissance de l'exposé du Président de la Commission européenne, mon ami Jacques Delors, et j'ai pu voir à quel point l'objectif que vous avez choisi au cours de ces journées, s'impose comme une priorité absolue. C'est un mot dont on abuse. Priorité, priorité, il finit par ne plus y en avoir. Et cependant, l'Europe, la France et l'Europe, la France dans l'Europe, l'Europe dans le monde, est-il une autre dimension pour une femme, pour un homme responsable, là où il se trouve, et particulièrement s'il se trouve à la tête d'une entreprise, puisque ce sont les entreprises qui auront à affronter, dans les mois et les années qui viennent, jusqu'en 1992 et bien au-delà - j'allais dire à partir de 1992 - la situation nouvelle que nous sommes en train de créer.

- Je dirai donc que votre colloque survient à un moment opportun. C'est le moment de prendre conscience, c'est le moment aussi, ayant pris conscience, de décider. Et la décision ne peut pas être le fait seulement de quelques-uns. Cela doit être une décision de la nation. Vous comptez, vous-mêmes, dans la décision nationale de façon éminente et, je me permets de vous recommander de vous attacher à cette réflexion, bien au-delà de ces journées, pour apporter à notre pays ce dont il a besoin.

- Vous venez d'entendre, je le répète, Jacques Delors. Vous connaissez comme moi-même son engagement pour que notre pays soit présent autant qu'il est nécessaire dans la compétition internationale. Par ses efforts d'hier, ses efforts d'aujourd'hui au titre de l'Europe, nul ne pouvait vous apporter meilleures informations, ni meilleurs conseils.

- Et puis, je crois excellent que les jeunes dirigeants d'entreprise aient choisi pour axe de leur pensée et de leur réflexion, le marché intérieur européen. J'ai en tout cas tendance personnellement à penser qu'on ne pouvait choisir meilleur sujet. Il y a longtemps que je me considère comme un européen, j'avais 30 ans - il y a donc déjà quelques temps - je me souviens, je l'ai souvent rappelé, j'ai pris part au premier Congrès de l'Europe seulement trois ans après la fin de la guerre. Tout devait commencer par la réconciliation entre l'Allemagne et la France, et nous étions à La Haye, sous la présidence de Churchill. Tous les pays qui venaient de se

combattre étaient là pour rebâtir et donc, pour imaginer.

- Cette conviction s'est renforcée à travers le temps. Je me suis efforcé après d'autres, je ne suis pas le seul, bien entendu, de faire avancer notre Europe, je veux dire l'Europe de la Communauté qui n'est qu'une partie de l'Europe, il ne faut jamais l'oublier.\

Nous avons célébré, il y a peu de temps, le 30ème anniversaire du Traité de Rome. 1957, six pays, depuis lors, il y eut des étapes parmi lesquelles j'extraurai d'une façon peut-être un peu arbitraire, mais simplement comme aide mémoire, la création du Conseil européen. Désormais ce ne sont plus simplement - ce n'était déjà pas si mal - les ministres des affaires étrangères réunis en conseil des ministres, comme l'avait prévu le traité. C'est peut-être un alourdissement dans nos procédures, mais en même temps on s'est bien rendu compte que la décision politique incombait plus souvent qu'il ne convenait aux chefs d'Etat et de gouvernement. L'élection des assemblées au suffrage universel, la création du système monétaire européen, étape, à mes yeux, décisive, l'élargissement, l'élargissement terrestre, six, huit, neuf, dix, douze. J'ai beaucoup cru et je crois toujours à la nécessité de cet élargissement dès lors que l'on a fait les premiers pas, c'est-à-dire que l'on est sorti du cercle étroit des six. Deux conceptions pouvaient s'opposer et j'avouerai que j'ai longtemps hésité, car le noyau dur des six pays fondateurs avait l'avantage de véritablement s'intégrer à une conception de Marché commun et non pas de zones universelles de libre échange. Bien entendu, plus on élargit, moins les liens sont faciles à serrer, plus les tentations d'évasion sont grandes. Et pourtant, dès lors que la Grande-Bretagne surtout, mais aussi les autres pays, notamment la Grèce, se trouvaient associés à la construction commune, il devenait nécessaire, sauf offense grave à l'histoire, à la géographie, à la culture, d'appeler l'Espagne et le Portugal à nous rejoindre. Je reste convaincu que c'était une action nécessaire. Et je me réjouis de cet apport de l'Europe du Sud, désormais en mesure d'équilibrer davantage l'Europe tout entière et de permettre à la France - permettez-moi d'en avoir le souci - de jouer un rôle peut-être plus central, puisqu'elle se trouve ainsi au point d'équilibre des différentes composantes de l'Europe de la Communauté.

- Puis l'élargissement maritime, avec l'institution de l'"Europe bleue", contrat très difficile à négocier, pas si facile que cela à tenir, mais qui finalement, a été réglé dans le meilleur sens des intérêts de tous et de chacun.\

` Suite sur les étapes de la construction de l'Europe communautaire `

- Et puis l'Europe de la recherche, l'Europe de la technologie, au travers du programme-cadre pluri-annuel voulu par la Commission européenne et particulièrement par son Président, dans le même moment, ce n'est pas un mystère, en parfait accord, c'est considéré comme une démarche harmonieuse, où je lançais personnellement le projet Eurêka accueilli avec scepticisme et qui, aujourd'hui, représente une grande espérance et une vraie réalité. Il réunit au-delà de la Communauté d'autres pays, puisque nous sommes actuellement dix-huit, tandis qu'un certain nombre de pays, même extérieurs à l'Europe, sont demandeurs pour établir des pactes particuliers. Je pense au Canada, l'Union soviétique s'y intéresse, la République argentine m'en a saisi. Je suppose que Jacques Delors a dû entendre bien d'autres propositions. Cela veut dire qu'il existe aujourd'hui un mouvement avec l'Europe et autour de l'Europe qui tend à donner à la technologie le rôle qu'elle doit avoir, puisque c'est à partir de la recherche et de ses développements techniques que l'esprit, sa capacité de créer, de concevoir, transformant la matière, l'utilisant, l'exploitant, nous mettra en disposition de l'instrument dont nous avons besoin pour supporter les concurrences et pour les vaincre, ce qui serait encore mieux.

- Et puis l'Europe dite des citoyens. Vous l'avez peut-être un peu trop négligée. Comment voulez-vous faire l'Europe avec des techniques sans entraîner l'adhésion des personnes ? L'Europe des citoyens, le rapport Adonino, qui résultaient de la Conférence et des accords de Fontainebleau en 1984 et qui ont donné un élan qui se poursuit et qui devrait être mené à bien.\

` Suite sur les étapes de la construction de l'Europe communautaire `

- Et enfin - j'ai résumé les démarches ont été multiples, foisonnantes, j'ai retenu ce qui me paraissait être l'essentiel - l'acte unique, celui de 1985, à Luxembourg où déjà nous étions douze, même si ce n'était pas formalisé puisque l'adhésion de deux derniers pays eut lieu le 1er janvier 1986

1988.

- 320 millions désormais d'habitants dans cette Europe. Combien de millions de créateurs, de chercheurs, d'innovateurs, de chefs d'entreprise, combien de travailleurs directement intéressés par la réussite de l'Europe du Marché commun.

- Mais, on s'est rendu compte que le Traité de Rome, acte majeur, ne suffisait pas à répondre aux questions que le temps nous posait, l'évolution des choses, l'évolution des faits. Pendant le temps qui s'était déroulé, malgré le Traité de Rome, malgré les différentes étapes que je viens d'évoquer, l'Europe perdait du terrain. Vous savez bien, vous qui vivez ces choses, que certains compétiteurs, au premier rang desquels se situent le Japon et les Etats-Unis d'Amérique, mais d'autres aussi, selon les domaines auxquels on s'intéresse, nous prenaient de distance. Ils prenaient une telle avance qu'elle risquait d'apparaître comme insurmontable, du moins pour la génération qui vient. Il était temps de réagir.

- Je me souviens des appels qui ont été lancés de plusieurs côtés, de l'action qui a été menée par la Commission, par son Président. Je me souviens de nos conversations de 1984, de 1985 et des débats terriblement difficiles engagés à Milan en 1985, le mandat donné sur son projet à la Commission pour accélérer - nous avons décidé à Milan d'accélérer - et nous avons décidé à Luxembourg de trancher dans le vif, il a fallu des heures et des heures de discussions. Je dois dire que le rôle du Président de la Commission a été déterminant, et que grâce à l'accord de base entre l'Allemagne et la France qui a complété le système, on a pu emporter une décision contestée jusqu'à la dernière minute par plusieurs d'entre nous.

- C'était un immense pari sur l'avenir. Permettez-moi de vous dire, pour le représentant de la France, un immense pari pour la France. Est-ce que nous en aurions la force ? Est-ce que nous en aurions les moyens ? Est-ce que nous en aurions l'énergie, la volonté ? Est-ce que nous saurions nous organiser ? Est-ce que les différentes parties de la nation directement intéressées sauraient s'entendre dans un mouvement général d'enthousiasme et de conquête ? Cette réponse n'est pas encore apportée. Pour moi, cela devrait aller de soi, car la France reste la France quand il le faut. Elle sait répondre quand on la sollicite ou plutôt quand l'histoire la sollicite, quitte à s'abandonner un peu dans les moments où l'on ne fait pas appel au meilleur d'elle-même. Et pourtant, c'est bien le moment. C'est un moment tellement clair, tellement évident que même sur le -plan politique on assiste à un surgissement, y compris dans les milieux où l'on n'était pas si favorable pour fixer 1992 comme une échéance majeure.\

Alors pourquoi l'Acte unique ? Cela vous a été dit depuis ce matin et je ne voudrais pas exagérer les redondances, mais comme je n'ai pas écouté ce qui a été dit, je prends ce risque. Je le dirai autrement. J'espère que cela suffira.

- J'ai quand même pris connaissance du texte de Jacques Delors, prudence élémentaire, - prudence tardive au demeurant - à peine ai-je eu le temps de me retourner. Je vais simplement vous dire que dans le texte que j'ai lu, que vous avez entendu, le Président de la Commission vous a dit pourquoi l'Acte unique, pour ses effets de dimensions, douze pays, 320 millions d'habitants, je le répète, une large part de l'Europe, là où se trouve concentrée une quantité impressionnante de talents, où l'histoire a accumulé les héritages les plus fructueux. Bref nous disposons du capital humain et des ressources naturelles qui nous permettent de surpasser quiconque se place en concurrent. Dimension, entraînement, ce sont des termes que j'ai relevés dans son texte et j'ajoute au terme coopération, en le complétant, partage, c'est-à-dire que les pays associés doivent désormais consentir à certains renoncements pour eux-mêmes afin de servir la collectivité que nous formons finalement afin d'en tirer le meilleur profit pour l'humain.

- Il serait absurde de vouloir faire l'Europe en niant les intérêts nationaux et en niant le fait que chacun doit tirer avantage de l'oeuvre collective. Et puis, c'était un problème de survie. J'ai dit à l'instant Etats-Unis d'Amérique, Japon, la liste pourrait s'allonger, est-ce que les pays d'Europe en question seront encore dans quatre ans ou bien dans quinze ans, au début du siècle prochain, en mesure de fabriquer et de vendre les produits qui seront attendus par les consommateurs du moment ? Est-ce que nous en serons capables ? Et est-ce que capables de produire comme je le crois, capables de créer, - sûrement -, est-ce que nous serons aussi capables de les vendre et aussi de les suivre ? Et d'être constamment appliqués à réformer, à transformer, à non

seulement connaître les modes, c'est-à-dire les besoins qui s'expriment dans le style et l'expression de l'époque, mais aussi ce que les merveilles de la science et de la technique sont capables de nous fournir. Serons-nous capables de saisir au moment qui convient la capacité d'échanger, donc, de tirer un juste profit de l'effort national ?

- C'est la question posée. Si je suis là parmi vous, vous qui avez pris l'initiative de ce colloque, c'est bien parce que vous et moi et d'autres sommes passionnés par cette tâche et engagés dans une volonté de réussite, c'est-à-dire de ténacité, d'imagination créative. En même temps que de courage chaque jour, une certaine capacité de surmonter des divisions naturelles héritées de l'histoire, renouvelées à chaque instant. Sommes-nous capables, comme vient de le dire votre Président, de réaliser en même temps le progrès économique dans l'harmonie sociale ? C'est-à-dire sans que chacune et chacun des Françaises et Français soit engagé dans cette grande action avec le sentiment, par forcément égoïste, mais tout de même légitime de se dire "voilà, serai-je un laissé pour compte dans une victoire nationale et internationale". Pour que nous sollicitons la victoire européenne, encore faut-il que chaque individu, que chaque région, que chaque pays, y compris le plus pauvre, sente qu'il est aspiré vers un mieux être. Son droit est là puisqu'il y a pris part par son travail, par son temps de vie. Tout cela ne doit pas être oublié.\

Alors pour réussir, les moyens ont déjà été cités. Je les évoquerai pour mémoire. D'abord, pour réussir l'acte unique, la réalisation du marché intérieur européen, du vrai marché commun, en retard sur les prévisions de 1957, car après tout, c'était déjà inscrit, il faut supprimer les entraves. Enfin il y en a qu'il serait très difficile de supprimer parce qu'elles sont dans les têtes ! Après tout il y a des gens qui n'en veulent pas ! Il y a des pays qui sont réticents, qui freinent, ils empêchent les autres d'avancer. Pour arriver à les pousser ce n'est pas commode. J'ai toujours plutôt préféré dans ma vie pratique, avec mes collaborateurs, avec l'ensemble du pays, - c'est finalement moins fatigant - conseiller, organiser, harmoniser les énergies plutôt que d'être contraint de pousser toujours des deux mains, de toutes ses forces, l'inertie et les gens qui ne veulent pas bouger. Il y en a comme cela en Europe, il y en a comme cela aussi en France, mais enfin on ne va pas faire le décompte. Maintenant cela allongerait exagérément mon discours et je risquerais de sortir du sujet, sans parler des commentaires.

- Mais enfin, il faut supprimer les entraves physiques à la libre circulation des biens et des personnes. Pour les personnes, alléger les contrôles aux frontières, on l'a déjà fait avec l'Allemagne. Il faut que les frontières internes de la Communauté, apparemment théoriquement supprimées, soient effectivement effacées. Un exemple plus clair : si les étudiants pouvaient librement apprendre et se former là où ils veulent en Europe. C'est déjà entendu, c'est réglé. Mais cela a été la croix et la bannière que de parvenir à mettre en mouvement le projet Erasmus. Tout le monde était d'accord, c'était un effort financier extrêmement faible, quiconque voulait l'Europe ne pouvait que vouloir que les étudiants se forment à leur discipline le cas échéant en apprenant les langues des autres. Voilà, former, étudier, pouvoir exercer sa profession indifféremment à Paris, à Milan, à Munich ou à Liverpool, pouvoir en même temps alléger les entraves physiques pour les marchandises, harmoniser les fiscalités indirectes, supprimer les obstacles non tarifaires qui se multiplient - on le sait bien - par le goût invétéré que l'on a un peu partout pour le protectionnisme, ouvrir les marchés publics, organiser la libre circulation des capitaux.

- Des progrès ont été accomplis, mais nous ne sommes pas au bout de nos peines. Les entraves techniques : nous avons souvent cité - vous me pardonnerez si jamais je répète ici ce qui a été dit mais comme on en parlait entre nous il n'y a pas si longtemps, cela me revient toujours à l'esprit - songez que lorsqu'il a fallu régler la hauteur où devaient se situer les feux rouges pour les tracteurs, il a fallu dix ans parce que cela ne pouvait pas être réglé autrement que par l'unanimité. Avec l'Acte unique maintenant, on décide à la majorité qualifiée : on a élargi, on a desserré le corset. Mais l'unanimité c'est comme cela que la diète polonaise s'est perdue, enfin il y a longtemps, ce n'est pas une allusion à la situation présente. L'unanimité pour les feux rouges des tracteurs ! Je n'ai aucun mépris, enfin aucun dédain pour les tracteurs, ni pour les feux rouges, ni pour l'Europe, ni pour les négociateurs, mais dix ans pour les feux rouges des tracteurs, c'est un

peu long.\

` Suite sur le protectionnisme `

- Alors vous devez bien l'imaginer, ces normes, mesdames et messieurs, fleurissent à tout moment sous nos yeux. On va lors de l'Uruguay round ` Punta del Este `, essayer, au sein de négociations commerciales internationales, d'aménager les concurrences. Très bien. C'est une négociation nécessaire dès lors qu'elle est globale. Mais je cite très souvent deux exemples au moment où on parle de cela. Savez-vous ce qui arrive aux dindes françaises, - les dindons - importées d'Amérique au demeurant il y a déjà deux siècles, eh bien elles tombent malades en octobre, - vous ne le saviez pas, moi non plus - lorsqu'elles sont bien entendu destinées au marché britannique. Alors, le mois de novembre et le mois de décembre s'écoulent, et comme vous le savez arrive le "Christmas"... Eh bien voilà que nos dindes se relèvent en bonne santé au mois de février. Dans l'intervalle, vous devinez ! C'est rituel. Voyez la bière allemande £ nos amis allemands, dans un souci de rigueur nutritive sans doute, ont pensé qu'il fallait exiger que la bière, que le consommateur allemand serait conduit à boire - il faut dire qu'ils ont beaucoup d'ennuis avec les pluies acides, avec ceci, avec cela... alors ils sont devenus prudents - doit être composée obligatoirement d'éléments bien spécifiques. Alors, ils ont reconstitué la bière que l'on buvait au XVIème siècle et qui exige un certain nombre d'éléments que nous n'avons pas £ si bien que pendant le temps où la bière du XVIème siècle ne sera pas en mesure d'être fabriquée par les producteurs des autres pays, il y aura des normes qui serviront d'obstacles à la bière française et à quelques autres bières.

- D'ailleurs tout cela se règle, je vous cite des exemples que j'ai vécus, qui ont paru dérisoires. Si l'on parle du commerce international, il n'y a pas de règlement, d'entrave, de décret qui empêche aux produits européens, notamment les produits français de pénétrer le Japon. Pourtant on n'y arrive pas. On vend un peu, ici où là, un peu de parfum, un peu de yaourts, ce n'est pas si mal mais il a fallu sept ans pour vendre le premier pot de yaourt ! sept ans, il faut avoir les épaules solides. Un jeune chef d'entreprise peut difficilement attendre sept ans avec tous les voyages que cela suppose entre Paris et Tokyo pour vendre un pot de yaourt ! C'est-à-dire que nous sommes dans une hypocrisie générale.\

` Suite sur les conditions de réussite du marché unique européen `

- Les obstacles techniques qui nous opposent à l'intérieur de l'Europe existent de moins en moins grâce à l'action des institutions européennes et particulièrement de la Commission mais elles existent et ont à tout moment tendance à réapparaître. Il faut qu'en 1992, il n'en soit plus question et que les normes physiques, les obstacles physiques et que les obstacles techniques disparaissent normalement par l'harmonisation des normes, sans oublier bien entendu les obstacles fiscaux. Avoir imposé les progrès de la TVA c'était déjà un grand succès. Cependant, il existe des assiettes et des taux différents. On me disait par exemple que le taux d'imposition variait au Danemark, de 173 % à 14 % en Allemagne et au Luxembourg pour une même voiture ! Comment voulez-vous organiser un marché intérieur avec des disparités pareilles ! Pourtant, c'est un domaine sur lequel nous rencontrerons de très grandes difficultés car cela tient à des traditions, à des usages. J'ai toujours entendu depuis le début de ma vie politique, réclamer des réformes fiscales et j'ai toujours constaté qu'à peine elles étaient faites, elles réunissaient l'unanimité contre elles. C'est un domaine dans lequel il est très difficile d'agir.

- Bien entendu la proposition sur laquelle il y aurait l'unanimité serait la suppression des impôts. Vous applaudissez à cette annonce, ce n'est pas une annonce. En plus ce n'est pas toujours facile de traiter les affaires avec le gouvernement. Si M. Balladur ce soir qui vient vous voir, avait le sentiment que le Président de la République avait annoncé la fin de la fiscalité...\

` Suite sur les conditions de réussite du marché unique européen `

- Mais il ne suffit pas - c'est mon premier point - de faire disparaître les obstacles au marché intérieur européen, il faut aussi le remplir. Il ne s'agit pas d'avoir une position purement défensive, il faut que le marché unique ait un contenu, je me contenterai de citer quelques points, sans quoi l'heure passera.

- Le premier point c'est la cohésion économique que l'on ramassera dans la formule de Jacques Delors que j'ai citée récemment dans une instance internationale. C'était à Venise. "La stratégie

dehors que j'ai cités récemment dans une instance internationale, c'est à dire, "la stratégie coopérative de croissance". Organiser la cohésion économique, je viens d'en parler, mais à peine, il y aurait tant d'autres choses à dire. Vous les direz, j'espère, dans le courant de votre après-midi.

- Deuxièmement, ce que l'on appelle l'Europe cohérente et la cohésion. Ce sont toujours des termes un peu trop technocratiques : l'Europe structurelle. Il faut comprendre. Je n'ai pas, mais je devrais avoir à côté de moi, quand je travaille, un dictionnaire qui me traduise le français en français, lorsque je reçois les différentes notes ou observations venant des "milieux autorisés", ceux qui savent les choses, quoi. L'Europe structurelle, cela veut dire simplement qu'il y a des régions plus pauvres que d'autres, lesquelles ont besoin d'avoir des programmes spécifiques pour leur permettre de rattraper un peu le train. Sans quoi s'ils sont définitivement distancés, d'abord l'Europe ne les intéressera plus et ils auront le sentiment qu'elle sera l'instrument de leur destruction, et de la vie des femmes et des hommes. Comme à l'intérieur de notre pays, je le dirai dans un moment, chacun doit être associé à l'oeuvre commune et en tirer un profit légitime.\

` Suite sur les conditions de réussite du marché unique européen `

- Troisièmement - j'ai dit cohésion économique, je viens de dire maintenant Europe structurelle - troisièmement, espace social. Ce sont les mots que j'ai prononcés en 1981 à la première réunion européenne qui s'est tenue à Luxembourg. Je me souviens, c'était plutôt mal reçu. Je crois que j'ai vu un petit sourire à demi complice d'un Premier ministre danois qui d'ailleurs n'y est plus - cela doit être pour ça -. Espace social... quel scandale ! C'était effectivement très choquant de penser que les travailleurs de la base, que les ouvriers, que les employés pourraient prendre part au développement de l'Europe. Les syndicats manifestaient dans la rue mais enfin les syndicats, quel que soit l'intérêt qu'ils présentent, sont parfois trop ignorés par les politiques. On le sait bien. L'espace social ? Il faut pouvoir harmoniser les heures de travail, les conditions de travail, il ne s'agit pas de mettre dans un seul paquet, dans un seul modèle, il ne s'agit pas du tout d'arriver à faire supprimer les différences mais de prendre tout de même certaines orientations, de faire certains choix allant vers une participation plus grande, une rémunération plus juste, des responsabilités mieux réparties, quel que soit le pays où l'on vit en Europe. On imagine très aisément les différences qui existent entre par exemple l'Irlande et la République fédérale allemande, entre la Grèce et le Portugal, et l'Italie ou la France. C'est une oeuvre de longue haleine et les un peu plus de quatre ans qui nous séparent de la date terminale de 1992 seront tout juste suffisants pour dominer ce problème, d'autant plus qu'il y a une certaine lenteur dès qu'on parle du social. "Parler social", c'est facile et dès que l'on veut le faire, aussitôt on sent se hérissier tous ceux qui veulent vivre sur les avantages acquis.\

` Suite sur les conditions de réussite du marché unique européens `

- Quatrième point : la monnaie. Le ministre d'Etat chargé de l'économie et des finances avait raison de dire il y a peu de temps, - je crois qu'il y a quelques heures - qu'il convenait, pour faire progresser le système monétaire européen et la monnaie européenne, que chacun prenne ses responsabilités : c'est le b a ba par où passera tout le reste. Si on n'est pas capable de faire progresser l'écu au cours des années prochaines, j'allais dire des mois prochains, alors, il faut mettre la clé sous la porte. Comment pourrait fonctionner un marché intérieur européen unique, frontières abattues, si l'on devait en rester au désordre monétaire, avec un système encore un peu faible, une monnaie non véritablement reconnue, une situation différente et donc, que l'écu soit privé ou que l'écu soit public, c'est tout de même une curieuse affaire. Si l'on ne fait pas les progrès vers une monnaie commune, tout le reste s'effondrera. Et parfois, il m'arrive de penser que ceux qui refusent l'écu ont déjà fait leur acte de contribution par rapport à l'Europe : c'est-à-dire qu'ils lui tournent le dos, pour avoir la conscience claire.

- Enfin, mettre en commun les efforts de la recherche, j'en ai parlé, c'est le -cadre pluriannuel, c'est Eurêka, cela peut être beaucoup d'autres choses, la liste est connue de vous sans aucun doute, ce sont des sujets passionnants, il y a déjà de grandes réussites : poursuivons-les.\

` Suite sur les conditions de réussite du marché unique européen `

- Comme je reste - enfin j'entends rester - dans mon sujet, bien entendu tout cela est fait, pour

rapprocher les entreprises, dans le -cadre général de la lutte contre le protectionnisme. Enfin bref, je veux dire que tout cela n'a de sens aussi que par -rapport à ce que vous êtes, vous ici dans cette salle, ce que vous êtes comme partie inhérente de la nation. Le même discours sous une forme différente devant être tenu devant les autres milieux appelés à concourir de la même façon, mais pas forcément par les mêmes méthodes, à la construction de l'Europe. Il faut s'intéresser à la France, quand on a défini l'objectif européen, chercher à se défaire des entraves, quand on a voulu définir le contenu autre que formel, que juridique - nécessaire au demeurant - de ce marché intérieur européen, lorsque l'on veut le remplir de substance, que je répète technique, sociale, économique, structurelle, monétaire, et on pourrait allonger la liste parce qu'après tout il n'y a pas de domaine où l'Europe doit trouver sa frontière. C'est sur tous les - plans qu'un Français doit se trouver en mesure de s'établir, de vivre, de travailler, de créer, de lutter en quelque endroit que ce soit de l'Europe selon ses choix ou ses capacités, mais pour renverser le raisonnement, tout Européen doit pouvoir trouver en France les mêmes statuts. Vous imaginez à quel point nous aurons besoin de rassembler nos forces.

- C'est vrai que sur le -plan de notre industrie - problème que vous connaissez bien - nous devons d'abord dire, ce que je crois être vrai, que nous n'avons pas dans notre -nature, nous Français, la vocation d'être les sous-traitants des autres. Or, il se passe quelque chose depuis longtemps & ce n'est pas l'affaire de cette année, ni 1981, ni 1978, c'est l'histoire de la France depuis déjà trop longtemps. Nous sommes un peu l'objet d'un pacte colonial, si l'on appelle pacte colonial le fait que certains pays sont destinés, parce qu'ils sont dominés, à vendre leurs matières premières - les matières premières au début c'était même les hommes au temps de l'esclavage, et puis leurs biens - pour que soient transformés ces biens, ou utilisés ces hommes, pour créer par les produits semi-finis et les produits finis, pour créer la richesse au bénéfice des autres, c'est-à-dire que ce soit d'autres qui disposent de la valeur ajoutée. Alors prenons garde !\`

` Suite sur le manque de compétitivité de l'industrie française `

- Eh bien j'observe que si dans certains domaines, pas dans tous, nous avons de grandes réussites, il en est trop cependant dans lesquels nous sommes fournisseurs de matières premières, nous achetons à l'extérieur les produits finis. C'est le contraire même de ce que nous devrions être en mesure de faire. Pensez par exemple au cuir, pensez à l'acier, nous avons un bel élevage, il faut vendre les peaux. Et si nous achetons les chaussures ailleurs, qui gagne ? qui ramasse le profit ? On pourrait dire la même chose pour l'acier, on peut bien entendu vendre les plaques. Mais si on doit finalement acheter la presse à imprimer ailleurs, qui gagne le profit ? qui le ramasse ? où se trouve la puissance ?

- Je ne fais pas la description de la France, je dis qu'il y a des tendances à se contenter dans certains secteurs d'être des producteurs de matières premières ou de produits à peine semi-finis pour voir la valeur ajoutée se créer en dehors. Luttons contre cela. Luttons contre la dégradation qui sur certains points peut paraître inquiétante de notre excédent industriel, de notre capacité industrielle. Ca va, ça vient, c'est vrai que nous sommes très dépendants, et cela se conçoit, d'éléments sur lesquels nous n'avons que peu d'action, comme le prix de l'énergie, même si l'on s'est bien organisé en France en produisant nous-mêmes notre énergie à partir de l'énergie nucléaire notamment. Mais enfin, si en 1984, nous avons 95 à 100 milliards d'excédent industriel, pour des raisons multiples, qui n'incombent pas à la responsabilité particulière d'un gouvernement, c'est une erreur de toujours mettre en cause le gouvernement, car la machine économique dépend de beaucoup de partenaires, - même si le gouvernement, si l'Etat a une responsabilité, elle est partagée - nous sommes légèrement en-dessous de zéro aujourd'hui. Il y a donc une faiblesse quelque part. Est-ce que aujourd'hui notre industrie dans un assez grand nombre de domaines - je le répète il y a des exceptions brillantes - est-ce que notre industrie est en mesure d'assurer son devoir, sur une base productive, à mes yeux trop étroite ? Car, si notre déficit extérieur augmente lorsque la consommation intérieure s'accroît, c'est bien que nos industries de biens de consommation sont insuffisantes. Et si notre balance commerciale se dégrade lorsque l'investissement repart - investissement nécessaire, démarche indispensable, sauf à nous condamner - c'est que notre industrie de biens d'équipement n'est pas dans son

ensemble au niveau mondial.\

`Suite sur les conditions d'une meilleure compétitivité des entreprises`

- Chacun à son rôle à jouer pour affronter ces difficultés et remonter la pente. Et si je vous en parle comme cela librement, c'est parce que je crois que c'est à notre mesure, à la vôtre, à vous particulièrement, c'est à notre mesure à nous Français.

- Pour cela, il faut créer un environnement plus favorable sans doute. Je n'ai jamais bien compris cette sorte - enfin si, je comprends historiquement - de distinction entre l'Etat et l'initiative privée £ parce que depuis qu'on le sait, c'est-à-dire depuis Colbert, les Français, surtout les Français qui dirigent, qui ont dû être formés, qui ont une fonction désignée à l'avance, soit par cooptation, soit par héritage, - c'était le cas davantage hier qu'aujourd'hui - soit simplement par les vertus de l'éducation, la formation : les Français sont dirigistes. C'est comme cela. Ne pensez pas qu'il eût été nécessaire d'attendre les socialistes pour que les Français affirment leurs capacités dans leurs classes dirigeantes, à tout vouloir régenter à la place des autres, à tout régler sur dossiers. A croire que la science apprise sur les bancs de l'école pouvait remplacer l'expérience et la connaissance des choses. C'est un de nos défauts, et c'est un défaut commun à chacun. C'était le défaut du temps de Colbert, c'était le défaut du temps des Jacobins, c'était le défaut du temps de Bonaparte, c'était le défaut sous la troisième République et les autres. On commence depuis un certain nombre d'années déjà à inverser le courant, d'où l'importance des lois de décentralisation qui ne sont pas encore suffisantes, c'est-à-dire la diffusion de la responsabilité. Que chaque femme et chaque homme de France puisse parvenir, au bout d'un large compte, et d'un temps passé rudement, à être responsable, plus responsable, à se sentir une personne, devant son établi, devant son bureau, et je sais que bien nombreux sont les chefs d'entreprises particulièrement dans vos rangs qui le savent, qui l'ont compris et qui le feront. Qui ont compris que l'un des secrets de la réussite de l'entreprise c'était ne pas la considérer seulement comme un lieu de travail, et cela l'est, de production, cela l'est, mais aussi comme une collectivité humaine où la liberté entraîne la responsabilité, où chacun doit être formé à ses responsabilités, y compris le dirigeant surtout s'il est jeune, peut-être aussi s'il ne l'est pas. Se former constamment à ses responsabilités : j'ai souvent regretté que la France ne soit pas en mesure de présenter sur les marchés extérieurs une cohorte suffisante de jeunes gens, possédant suffisamment la connaissance des langues et surtout les procédés de vente, capables d'aimer et vivre à l'étranger. Après tout on est bien chez nous, on est bien en France. C'est à la fois une sorte de miracle permanent et maintenant c'est un grand danger lorsque le monde se rétrécit. Il faut aller partout, être formé à toutes les disciplines de l'exportation. Il n'y en a pas suffisamment. Et cela commence chez le chef d'entreprise et se poursuit avec l'encadrement, à chacun ses responsabilités, ne croyons pas que la formation soit réservée aux autres.

- Parmi ces éléments, la politique sociale - je l'ai entendu dire tout-à-l'heure - "réussite économique et progrès social vont de pair", signé Guillaume `Président du CJD`. Bien entendu, je n'ai pas attendu jeudi matin 18 juin pour m'en apercevoir. Mais il n'est pas mauvais qu'on le répète sans arrêt, et surtout qu'on le répète dans la bouche de responsables qui vivent sur le terrain, qui savent bien quelles sont les obligations économiques qu'il faut remplir dans une entreprise £ le chef d'entreprise doit être capable de maîtriser le marché pour le dominer.\

`suite sur les conditions d'une meilleure compétitivité des entreprises`

- Mais en même temps, les chefs d'entreprises, comme le sont sans doute la plupart des quelques 2000 personnes qui se trouvent ici rassemblées, même m'a-t-on dit davantage, ont la conviction que le progrès social va de pair avec le progrès économique. Le droit d'exister pour les organisations syndicales, le droit d'être informé pour tous les salariés, le droit de négocier, - c'est cela les lois Auroux que l'on applique de plus en plus - le droit à une juste rémunération lorsqu'il y a des fruits et du succès. Ce sont les données absolument - comme on dit maintenant, c'est un mot à la mode - incontournables. Et quand on les contourne, on va tout droit à l'échec. A la condition assurément de ne pas rendre incompatible, de ne pas opposer les deux termes. Je me sens la responsabilité d'avoir plaidé comme je l'ai fait. La France ne réussira pas la grande bataille de 1992 et des années suivantes, si il y a des groupes sociaux à la traîne, si la collectivité nationale ne s'engage pas tout entière, d'où la nécessité d'une politique sociale, de dialogue

nationale ne s'engage pas tout entière, à ou la nécessité d'une politique sociale, de dialogue, refuser toujours le dédain dans le refus et le silence et accepter. Lorsqu'on est l'Etat, accepter plus encore d'être à la portée des citoyens. Les écouter, tenter de les comprendre, et davantage. Je ne tirerai de cette affirmation la conclusion qu'il faut négliger les obligations économiques. Moi, j'ai toujours été partisan - je sais bien que c'est contesté, mais laissez-moi le dire - du maximum de libertés dans l'initiative. Je suis comme d'autres, j'ai hérité de cette grande tradition dirigiste, cette grande tradition dirigiste qui a présenté dans certaines époques d'utiles résultats. Aujourd'hui le monde a éclaté, il faut procéder autrement. Les hommes et les femmes sont davantage instruits, il faut qu'ils s'instruisent encore davantage et donc les choses changent, il faut en tenir compte. La réussite de l'entreprise dès lors que vous réclamez la liberté, c'est la moindre des choses, eh bien cela entraîne aussi la responsabilité. La responsabilité, vous le savez bien mesdames et messieurs, c'est le stade supérieur de la liberté et je puise mon optimisme dans le fait que rencontrant tout de même un certain nombre d'entre vous, au hasard de mes déplacements, ou tout simplement parce qu'on organise ce type de rencontre, comme aujourd'hui, je puise mon optimisme dans le fait que j'ai le sentiment qu'il y a là toute une génération, la vôtre, qui aborde de plain-pied ce type de problèmes, disons sans préjugés ou sans a priori, qui ont les yeux ouverts, peut-être aussi un peu le cœur, qui comprennent bien qu'un pays ne se mène pas simplement d'après des règlements ou simplement par le pouvoir du plus puissant sur le plus faible. Bien au contraire, la démarche nationale comporte une cohésion sociale et cette cohésion sociale suppose une capacité économique de concurrence, un choix de méthodes, une autorité, une responsabilité directe, de celui qui se trouve, je puis parfois en parler, dans sa solitude. Mais cette solitude, mesdames et messieurs, c'est la vôtre. Quiconque est appelé à décider connaît quelques moments où la décision relève strictement de sa conscience et de son raisonnement, aussi de son caractère. Et c'est cela qu'il faut préserver dans l'entreprise, étant bien entendu, que tout ce que j'ai dit précédant cette phrase reste pour moi indispensable. Le pouvoir de décider en connaissance de cause. Avant de partager, avant de diffuser, l'entreprise a besoin d'être conduite raisonnablement, mais elle doit en même temps se sentir responsable, libre de ses actes jusqu'à une certaine mesure, la mesure étant tout simplement l'intérêt national.\

Bon, j'en aurai fini. Parmi les idées qui sont souvent évoquées, comment multiplier les entreprises ? On vient de parler de la façon de faire réussir la France dans l'Europe de 1992, et dès maintenant, après tout. Mais comment créer des entreprises ? Plus il y aura de jeunes gens qui se sentiront disponibles et capables de créer des entreprises, plus ils seront capables de les porter à un bon niveau et je connais des exemples. J'en ai visité une près de Bordeaux récemment, une autre près de Clermont-Ferrand, des chefs d'entreprise, généralement jeunes, qui sont capables d'aller vendre leur production de tissus ou autre choses. D'aller le vendre, où ? A Hong-kong, au Japon ou en Corée, alors qu'il y a une sorte de norme intellectuelle reçue en France, à savoir que dès qu'il s'agit d'un vêtement un peu léger, cela doit forcément venir d'Extrême-Orient. Non, ce sont ces jeunes dirigeants qui les vendent ailleurs. Comment ont-ils fait ? Ils n'avaient pas d'employés il y a cinq à sept ans, l'un d'entre eux en a 500 aujourd'hui. - Créer des entreprises, ce sont les meilleurs d'entre nous, mesdames et messieurs, qui sont capables de construire, parce qu'ils ont été capables de créer, c'est-à-dire d'imaginer et ensuite de s'y appliquer avec une énergie farouche. On peut avoir toutes les intelligences du monde, si l'on en n'a pas le caractère, on est membre d'une nation qui se perd. Il en est des nations comme des individus.

- Alors, comment créer des entreprises ? Je me souviens, je crois que c'était dans cette salle, il y a trois ans, j'avais dit qu'il faudrait essayer de réduire - c'était un Colloque d'une autre sorte `colloque Etat et Démocratie` - les démarches pour créer des entreprises. Il faudrait les réduire à un mois, parce qu'il fallait quelquefois plusieurs années ! Vous avez dû vivre cela, certains d'entre vous. Comment faire en un mois ? Je dois dire que beaucoup d'efforts ont été faits par d'autres que par moi. Finalement, on arrive tout de même à améliorer considérablement ce système.

- Alors j'ai entendu diverses propositions au cours de conversations récentes, par exemple, celle qui consisterait à créer des associations qui regrouperaient les collectivités locales, l'encadrement,

tous les partenaires économiques, pour conseiller les créateurs et surtout pour leur fournir les premières garanties. Allons-y, c'est essayé actuellement par des gens parfaitement qualifiés qui représentent des organisations syndicales en même temps que des entreprises existantes. Allons-y, l'Etat après tout, pourrait prendre sa part. Pourquoi ne pas autoriser comme le suggérait récemment le Président de la CGC `Paul Marchelli` que lorsqu'il y a eu licenciement, le réinvestissement sans impôt des indemnités dans une entreprise nouvellement créée soit, en effet, exonéré. Qu'on puisse se servir de ce qui n'est pas une économie, d'une triste économie, le licenciement, au moins pour permettre de repartir. Un certain nombre de gens, souvent réduits au chômage, mais qui n'ont pas les moyens, et qui trouvent l'impôt comme barrière supplémentaire, alors que finalement la puissance publique tirera avantage d'une production nouvelle, d'un surgissement de création. C'est une idée, elle n'est pas banale, elle émane d'un homme informé, le Président de la CGC. J'ai trouvé cette idée excellente et je voulais vous dire que personnellement je trouvais qu'il serait bon, le cas échéant, si vous en êtes d'accord, que je le conseille au gouvernement. Il me dira peut-être qu'il ne m'a pas attendu pour y penser. Dans ce cas-là, il m'aura attendu pour le faire. Alors faisons-le.\

Enfin, dernière notation, mesdames et messieurs, votre expérience pourrait peut-être me contredire. Je n'hésiterai pas à le dire cet après-midi, je le saurai bien. Mais, je considère qu'il n'y a pas de secteurs industriels condamnés. On a condamné la sidérurgie, j'ai lu beaucoup d'articles à ce sujet, d'études sérieuses. On a condamné le textile, j'ai vu l'action de M. Dreyfus et le sauvetage de ce que la France pouvait produire dans ses domaines textiles. On a condamné un moment aussi les cuirs et peaux. Non, il n'y a pas de secteurs condamnés. Il y a seulement des technologies dépassées. Si on est dépassé, on relève les manches, on s'adapte, on rattrape et on dépasse.

- Et si vous voulez bien m'entendre, mesdames et messieurs, la leçon de vos travaux, je sais qu'elle est dans toutes vos têtes. C'est qu'il faut rattraper quand on est dépassé pour distancer. C'est un combat sain, légitime et honnête, non pas par volonté de domination ou d'écrasement, mais pour vivre d'abord, pour faire vivre la petite collectivité que vous représentez, dont vous êtes les premiers responsables, pour faire vivre la France. Donc en tant que citoyens - et citoyens éminents - vous êtes également responsables pour faire vivre l'Europe, notre dimension ! 320 millions d'habitants, c'est davantage que les grandes puissances aujourd'hui qui se partagent le monde. Cessons d'abandonner la volonté d'être nous-mêmes. Je me souviens d'avoir employé une formule - pardonnez-moi de me citer, mais enfin c'est une référence que je connais - à la télévision, il n'y a pas si longtemps pour célébrer l'Europe "La France est notre patrie et l'Europe est notre avenir".

- C'est ce que je vous dirai pour conclure, en vous remerciant d'avoir bien voulu m'accueillir.
Merci.\